



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Basse-Terre, le 19 novembre 2021,

Violences urbaines – Instauration d'un couvre-feu

Face aux violences urbaines qui ont émaillé la Guadeloupe ces jours derniers et notamment dans la nuit du 18 au 19 novembre 2021 caractérisés par :

- des barrages, incendiés, bloquant la circulation de tous les usagers sur de nombreux axes par des individus cagoulés ;
- des barrages filtrant ou bloquant les accès aux établissements de soins mettant en danger la vie des malades ;
- des jets de pierre et des tirs de mortiers d'artifice envers les forces de l'ordre représentant un risque majeur de blessures pour eux mais aussi pour tout habitant ;
- des vols d'engins de chantiers utilisés à fin de destruction d'ouvrages publics ;
- des vols organisés de commerces afin de réaliser le pillage des marchandises entreposées ;
- des incendies volontaires de bâtiments à usage d'habitation ainsi que de véhicules ;
- des menaces, des insultes ou des intimidations à l'égard des Guadeloupéens tentant de rejoindre leurs lieux de travail ;

Le préfet de Région, préfet de Guadeloupe, Alexandre Rochatte a décidé, en lien avec les ministres de l'Intérieur et de l'Outre-mer, de faire application des pouvoirs de police administrative qui lui sont conférés par la Loi et d'instaurer, dès ce jour, vendredi 19 novembre 2021, un couvre-feu applicable à toute la Guadeloupe hors les îles de la Désirade, de Marie-Galante et des Saintes.

Par conséquent, à compter de ce jour, vendredi 19 novembre, et jusqu'au 23 novembre au matin, tous les déplacements hors des lieux de résidence habituels des Guadeloupéens sont interdits de 18 heures jusque 5 heures du matin le lendemain.

Le préfet regrette d'avoir à recourir à cette mesure, alors même qu'elle a été appliquée, il y a encore peu, jusqu'au 14 novembre, pour combattre la circulation de la Covid-19.

Le préfet doit néanmoins prendre toutes les mesures qu'impose la situation de destruction organisée et de mise en danger des Guadeloupéens qu'aucune revendication ne peut justifier. Le préfet souhaite instamment que le calme soit retrouvé, pour la sécurité des Guadeloupéens, afin de ne pas avoir à renouveler ce couvre-feu. Il appartient désormais à chacun d'agir en responsabilité.